



TECSYS INC.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires (« l'assemblée ») de Tecsyst inc. (la « Société ») aura lieu à 11 h le 7 septembre 2023. Comme ce fut le cas l'année dernière, nous tiendrons notre assemblée sous un format virtuel, c'est-à-dire qu'elle se déroulera dans le cadre d'une webdiffusion audio en direct assortie de supports visuels. **Les actionnaires pourront y participer en ligne en visitant le site <https://meetnow.global/MKRDTKR>.** Lors de l'assemblée, vous aurez la possibilité de poser vos questions et de voter sur tous les points à l'ordre du jour. L'assemblée est tenue aux fins suivantes :

1. Recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 30 avril 2023 et le rapport des auditeurs sur ces états financiers;
2. Élire les administrateurs;
3. Nommer les auditeurs et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. Traiter toute autre question valablement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci.

Nous mettons la circulaire d'information de la direction à votre disposition en ligne plutôt qu'en vous l'envoyant par la poste, conformément à un ensemble de règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières appelé procédures de notification et d'accès. Les procédures de notification et d'accès constituent un ensemble de règles qui permettent à l'émetteur d'afficher en ligne une version électronique des documents reliés aux procurations, par le truchement de SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et d'un autre site Web, au lieu d'en expédier par la poste un exemplaire imprimé aux actionnaires. Dans le cadre des procédures de notification et d'accès, les actionnaires continuent de recevoir le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée. Toutefois, au lieu d'un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, ils se voient transmettre le présent avis, qui indique comment avoir accès en ligne aux documents relatifs à l'assemblée ou en demander un exemplaire imprimé.

Vous pouvez consulter et télécharger la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée au www.envisionreports.com/Tecsyst2023, au <https://www.tecsyst.com/about-us/investors/> ou sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. Les actionnaires sont priés d'examiner la circulaire d'information de la direction et les autres documents reliés aux procurations avant de voter.

Si vous préférez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire avant l'assemblée, veuillez téléphoner au numéro indiqué ci-après, et nous vous l'enversons sans frais par la poste. **Veillez prendre note que la Société n'enverra pas le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote par la poste**, de sorte que vous devez garder la copie du formulaire que vous avez reçue.

ACTIONNAIRES INSCRITS

Canada et États-Unis : 1-866-962-0498

Autres pays : +1-514-982-8716

Vous devrez saisir le numéro de contrôle à 15 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration.

ACTIONNAIRES NON INSCRITS (PROPRIÉTAIRES VÉRITABLES)

Canada et États-Unis : 1-877-907-7643

Autres pays (en anglais) : +1-303-562-9305

Autres pays (en français) : +1-303-562-9306

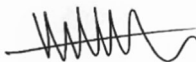
Vous pouvez également demander les documents relatifs à l'assemblée au www.proxyvote.com en utilisant le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote.

La circulaire d'information de la direction vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si vous souhaitez recevoir une copie imprimée de la circulaire de sollicitation de procurations avant l'assemblée, veuillez tenir compte du délai d'expédition.

Si vous préférez recevoir une copie imprimée de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction après l'assemblée, veuillez en faire la demande à la Société par téléphone au **1-514-866-0001** ou par courriel à **investor@tecsys.com**.

FAIT à Montréal (Québec) le 26 juillet 2023.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mark J. Bentler, secrétaire

AVIS IMPORTANT : Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée sont priés de dater et de signer le formulaire de procuration ci-joint et de le renvoyer dans l'enveloppe prévue à cette fin, ou de voter en ligne conformément aux instructions du formulaire de procuration. Les procurations doivent être déposées ou reçues aux bureaux de l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare inc., 100 University Ave, 8th floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, à l'attention des Services aux entreprises, au plus tard à 11 h à la date qui tombe deux jours ouvrables avant la date de l'assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement. La procuration ne sera pas utilisée si l'actionnaire participe à l'assemblée en ligne et a l'intention d'exercer ses droits de vote pendant l'assemblée. Veuillez consulter la circulaire d'information de la direction pour des instructions sur la façon d'exercer vos droits de vote à l'assemblée.